



Ministère chargé des Transports

Licence n° 2023/84/ 0001213

pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui

Copie conforme n° 0001

La présente licence autorise (1)

BOURSAS MUSTAPHA

366 AVENUE DES ÎLES

BAT H

74300 THYEZ

n° SIREN 439718396

à effectuer, sous réserve des mentions spécifiques et des observations particulières ci-dessous, des transports intérieurs de personnes par route pour compte d'autrui dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur relatifs aux transports intérieurs de personnes par route.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :


La présente licence est valable du 24/04/2023 au 11/11/2024

Délivrée à LYON

le 24/04/2023

Ministère chargé des Transports  
Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Pour la Préfète et par subdélégation,  
Le chef du pôle contrôle réglementation Est

  
Robert CLAVEL

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.  
(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.